

**PARIS | AMÉNAGEMENT** Le « Plan baignade » vise les Jeux olympiques de 2024 pour assainir le fleuve. La Ville et ses partenaires veulent accélérer la mise en conformité des branchements des particuliers, préalable indispensable.

# Bientôt des baigneurs dans la Seine ?

ELODIE SOULIÉ

**PROPRIÉTAIRES** parisiens, vous pouvez rendre la Seine plus propre, et contribuer à en faire... un lieu de baignade ! L'équation est assez simple : un branchement à l'égout défectueux ou non conforme, et toutes vos eaux usées partent dans les eaux pluviales et la nature, y compris dans la Seine, au lieu de partir vers les stations d'épuration. Un branchement aux normes et bien dirigé permet de préserver le fleuve, l'environnement, et de bâtir des projets comme celui de créer des lieux de baignade sains et permanents !

C'est l'enjeu du « Plan baignade », à 1,4 milliard d'euros, lancé il y a trois ans à l'échelle du Grand Paris, pour dépolluer la Seine et la Marne des eaux usées qui se déversent dans les deux fleuves. Parmi les mesures phares : une campagne de mise en conformité à l'intention des propriétaires de logements qui doit passer à la vitesse supérieure.

L'objectif est celui des JO de Paris 2024, où plusieurs épreuves nautiques doivent se dérouler dans la capitale. Les Jeux seraient le levier idéal pour pérenniser trois, puis à terme cinq lieux de baignade parisiens, et 18 en petite et grande couronnes, identifiés par l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur). Dans le XVI<sup>e</sup>, l'allée du Bord-de-l'eau et le Trocadéro ; au cœur de la capitale, le parc des Rives-de-Seine, au niveau du Pont-Neuf (I<sup>er</sup>) et du Châtelet (IV<sup>e</sup>) ; à l'Est, le port de Bercy (XII<sup>e</sup>). Ces 5 sites font l'objet du protocole d'engagement signé fin 2019 entre les partenaires, avec l'ambition de « rendre aux cours d'eau leur bon état écologique et permettre la baignade ».

## Une plate-forme d'information a été lancée

Où en est alors cette « reconquête écologique » ? Le comité de pilotage « Qualité de l'eau et baignade », coprésidé par le préfet de région et la maire de Paris, s'est réuni la semaine dernière pour un point d'étape sur les objectifs. Et tous les partenaires, syndicat interdépartemental d'assainissement (Siaap), Haropa, Voies navigables de France, agence de l'eau, collectivités, État, s'accordent sur le coup d'accélérateur à donner à l'axe le plus difficile à contrôler : les branchements privés.

## 23 SITES EN ÎLE-DE-FRANCE



SOURCE : APUR, LPI/INFORMAGRAPHIE

D'où le lancement d'une campagne d'incitation et d'information, et la mise en service, depuis le 12 avril, d'une plateforme Internet destinée à aider les particuliers dans leur démarche de diagnostic, nommée monbranchement.fr. Selon le Siaap, 2 000 propriétaires s'y sont connectés en un peu plus d'un mois, quand environ 35 000 bâtiments sont concernés.

## Les Parisiens peu convaincus

« C'est le sujet sur lequel on a encore besoin d'avancer, confirme Célia Blauel, adjointe à la maire de Paris chargée de la Seine. Le reste progresse très bien, notamment le raccordement des bateaux qui est en cours. Pour cet aspect des branchements privés, il faut que les gens connaissent les aides qui leur sont proposées. La Ville a décidé d'apporter 3 millions d'euros pour accompagner les mises en conformité, en plus des subventions déjà existantes. Nous voulons faire en sorte que le reste à charge pour les particuliers soit le plus faible possible. » Il est encore d'environ 1 500 € sur un investissement pouvant atteindre 12 000 €.

Les pièces du puzzle se rapprochent donc pour don-

ner aux Parisiens toutes les garanties de sécurité et leur donner envie de faire trempe à l'ombre de la tour Eiffel.

Reste pourtant la variable psychologique, qui semble encore très, très loin de pencher en faveur du plongeon.

« Ça ne me fait pas envie, et je ne vois pas comment l'on pourra s'assurer que l'eau restera propre », grimacent deux

copines en promenade sur la rive droite. « J'habite en Bretagne. Alors, même propre, je crois que je préfère la mer », balaise l'une d'elles.

Un peu plus loin, Agathe s'étonne. « Quand on voit tous les bateaux qui passent, on imagine mal comment garantir la propreté, estime l'adolescente de 15 ans. Je ne pense pas que ça me tentera. » Idem pour ces deux Parisiennes, en pique-nique sur le quai. « Se baigner ici ? Jamais de la vie ! » s'esclaffent Barbara et Laure. « On sait que cette eau ne sera jamais propre », assène Barbara. Du Trocadéro jusqu'au Pont-Neuf, autre site défini pour les baignades, la question suscite un étonnement sceptique. « C'est sûr que ce serait la cerise sur le gâteau de Paris-Plages, salue un trentenaire en trottinette, mais franchement j'imagine mal ».

En cherchant bien, l'on parvient tout de même à croiser quelques promeneurs séduits... mais décidément toujours hésitants, pour d'autres raisons. Comme Flavie, en promenade avec sa fille, pour qui « plus que la pollution, ce sont les courants qui me font penser que non, cela ne me fait pas envie ». ■

Le Conseil départemental soutient la culture en Val d'Oise

